

Volontariat aux États-Unis

Table des matières

Présentation du partenaire.....	3
Animaux domestiques, sauvages et exotiques	4
Animaux domestiques	4
Animaux exotiques.....	4
Lieu.....	4
Activités.....	5
Règles du sanctuaire	5
Informations pratiques	6
Durée.....	6
Frais.....	6
Logement et nourriture	7
Vols.....	7
Santé	7
Services médicaux.....	8
Assurances	8
Conditions de participation.....	8
Argent	8
Cigarette.....	8
Conseils pour les accessoires de voyages	9
Informations pratiques	9
Temps et climat.....	9
Electricité	9
Jours fériés	9

[Le SVI : qu'est-ce que c'est ? Cliquez ici](#)

[Intéressé par un projet ? Cliquez ici pour l'inscription](#)

Attention aux délais d'inscription : postuler un mois à l'avance pour les projets en Europe (excepté la Russie), et deux mois à l'avance pour les projets ailleurs dans le monde.

IMPORTANT

Les programmes des associations partenaires du SVI comme ce programme-ci présentent des projets pouvant être décrits d'une façon précise, voire très précise. Cependant, partir en volontariat n'est pas la même chose que partir en colonie de vacances, où le programme d'une journée est réfléchi et organisé pour chaque heure.

Ainsi, **comment lire ce programme ?** Lorsqu'on choisit un projet il faut surtout être attentif au(x) *thème(s)* général/aux du projet. Par exemple : projet avec les enfants, reconstruction, chantier agricoles, animalières, de sensibilisation etc. Il est important de choisir un thème qui t'intéresse et te motive. Par contre il ne faut pas trop s'attarder sur les détails du projet. En effet, il n'est jamais bon de partir avec une idée trop précise de son projet, cela peut être source de frustration si les choses ne se passent pas comme le volontaire l'avait imaginé. Nous avons d'autant plus tendance à imaginer les projets d'une façon occidentale avec nos "lunettes culturelles" alors que des notions assimilées par chacun, comme la ponctualité et l'organisation, varient fortement d'un pays à l'autre. Au contraire lorsqu'on n'a pas d'image prédéfinie du projet, on ne peut que se laisser surprendre et être dans une démarche plus ouverte sur le monde. Enfin, garde toujours en tête que tu es acteur de ton projet et que sa réussite dépend aussi beaucoup de toi !

Pour plus de conseils sur le volontariat, une fois ton projet accepté, n'hésite pas à participer à un de nos weekends de formation pré-départ où le volontaire est amené à réfléchir sur son projet et peut se préparer au mieux pour passer le meilleur volontariat possible. Tu obtiendras des informations sur ce weekend une fois inscrit sur un projet.

Présentation du partenaire

L'organisation partenaire du SVI a été fondée en mai 2000. Les fondateurs se sont rendu compte des nombreux problèmes que rencontraient les animaux sauvages en captivité. Souvent, les animaux exotiques en captivité sont achetés par des personnes qui les veulent pour améliorer leur situation personnelle ou pour les faire se reproduire afin de faire du profit. Malheureusement, ces personnes ne savent pas que les animaux exotiques en captivité ont des besoins nutritionnels et médicaux qui coûtent énormément d'argent.

Dans la plupart des cas, les animaux sont euthanasiés ou doivent vivre dans des conditions très défavorables. Il y a également des situations pour lesquelles les personnes font face à des difficultés, et peu importe à quel point ils aiment leur animal, ils ne peuvent plus en prendre soin et cherchent donc à le placer dans un sanctuaire comme celui de notre partenaire.

Il existe de nombreux « sanctuaires » qui se qualifient d'établissement de sauvetage pour les animaux exotiques, mais qui ne semblent intéressés que par l'élevage ou l'achat de petits et abandonnent les animaux adultes qui ont besoin d'un abri et n'ont nulle part où aller. Le projet de notre partenaire est de secourir les animaux sans discrimination. Ils ne font pas d'élevage avec les animaux (ils sont d'ailleurs castrés), ne les vendent pas et ne les mettent pas en contact avec le grand public.

Le centre est conscient qu'avec tant d'animaux exotiques ayant besoin d'un abri, il ne peut pas tous les secourir et donc il mobilise d'autres organisations et personnes qui partagent les mêmes objectifs afin de l'aider à placer les animaux dans le besoin. Le sanctuaire est géré par des volontaires non rémunérés et il n'y a donc aucun frais administratifs, permettant ainsi à tous les dons d'être directement reversés pour le soin aux animaux.

Le projet se concentre sur l'importance d'une gestion correcte des animaux sauvages en captivité et n'encourage pas la possession d'animaux exotiques par des particuliers. Le partenaire du SVI enseigne la gestion d'une manière professionnelle et le programme souligne l'importance de la gestion correcte d'animaux exotiques en captivité. Les animaux que secourus ne sont pas des animaux domestiques. Ce sont des animaux sauvages et leur comportement peut être imprévisible. Il y a donc des règles strictes à respecter et un contact direct est évité, sauf en cas de nécessité médicale et si cela est fait sous la supervision d'un membre du personnel du sanctuaire ou du vétérinaire.


Toute forme de violation des règles du sanctuaire entraînera l'éviction immédiate du volontaire. Pour des raisons d'assurance, et pour le bien-être des animaux, il n'y a aucune exception à cette règle. La sécurité des animaux, des gestionnaires, du personnel, des internes et des volontaires est toujours la priorité du sanctuaire. Si un animal exotique te mord ou te griffe, cela met en danger l'animal ainsi que l'ensemble du sanctuaire, et les règles ne sont donc pas à prendre à la légère.

Le partenaire du SVI t'offre l'occasion unique d'effectuer des tâches avec quelques animaux exotiques. Tous les animaux du sanctuaire ont été recueillis car ils ont subis des abus, ont été négligés, ou parce que leur propriétaire les avaient comme animal de compagnie, mais ne pouvait plus s'en occuper. En participant à ce projet, tu soutiens le sauvetage de ces animaux sauvages en captivité et la protection de leurs semblables dans la nature.

Ton temps, ton énergie et ta contribution permettent au sanctuaire d'être un refuge permanent pour ces animaux afin qu'ils vivent leur vie pacifiquement dans de grands habitats naturels. Tu en apprendras davantage sur les difficultés que rencontrent ces animaux sauvages en captivité et comprendras ainsi mieux les soins qu'il est nécessaire de leur apporter au quotidien. Tous les animaux du sanctuaire vivent dans de très grands habitats dont les dimensions sont bien supérieures aux recommandations des autorités américaines. Comme ces animaux étaient élevés comme animal de compagnie, ils ne peuvent pas être réintroduits dans la nature car ils n'ont jamais appris à chasser.

Service Volontaire International, asbl

30, Rue des Capucins – 1000 Bruxelles

 : +32 (0) 2 888 67 13  : +33 (0)3 66 72 90 20  : +41 (0)3 25 11 0731

Pendant la durée de ton séjour, tu seras logé dans le bâtiment principal du sanctuaire. Un coordinateur pour volontaires sera présent afin de t'apporter toutes les informations nécessaires concernant les habitudes, les règles et les précautions liées à la sécurité à proximité des animaux. Il y a de nombreuses activités comme l'entretien, l'alimentation et les soins généraux pour les animaux.

Animaux domestiques, sauvages et exotiques

Voici un bref aperçu des animaux avec lesquels tu seras en contact au sanctuaire. Il y a actuellement 4 hectares qui accueillent 20 animaux exotiques et domestiques. Les espèces suivantes se trouvent au sanctuaire : tigre, léopard, puma, lynx roux, serval africain, autruche, émeu, cerf de Virginie et iguane. Il y a également des chats errants en liberté et quelques animaux domestiques qui considèrent le sanctuaire comme leur maison.

Animaux domestiques

Les chats errants sont au sanctuaire à cause du problème des chats errants non stérilisés aux États-Unis. Tous les chats errants ont été capturés par le passé, stérilisés et vaccinés contre les maladies et ils peuvent donc se déplacer librement dans le sanctuaire. Le propriétaire du sanctuaire a également un chien.

Animaux exotiques

Chaque animal exotique du sanctuaire a sa propre histoire. Par exemple, il y a deux tigres de Sibérie qui ont été croisés pour être blancs mais qui sont nés avec un pelage couleur or et qui donc risquaient l'euthanasie ou de tomber entre de mauvaises mains. Il y a également deux pumas qui ont été adoptés d'un autre sanctuaire qui a dû fermer ses portes, et un léopard dont le propriétaire est tombé malade et ne pouvait plus s'occuper de lui. Les animaux ne quittent le sanctuaire qu'en cas d'urgence vétérinaire. Nous ne présentons pas les animaux en dehors du sanctuaire car cela entraînerait un stress inutile et un danger pour le public.

Lieu

Le sanctuaire est situé dans le comté de Pasco, en Floride. Il s'agit de l'un des comtés à la croissance la plus rapide. Le sanctuaire est situé dans une zone très rurale. Le sanctuaire est proche de la ville de Brooksville. Il y a de nombreux magasins, restaurants et des zones très peuplées à proximité.

Il n'y a pas de transport public régulier et donc, si tu n'as pas de voiture, tu devras dépendre du personnel du sanctuaire pour aller au magasin ou pour tes loisirs. Tu devras t'occuper par toi-même au sanctuaire si personne n'est disponible pour te conduire en dehors de la propriété. Le sanctuaire est également proche de la Crystal River, où tu pourras profiter des sources naturelles et faire de la plongée, participer à des tours de photographie sous-marine, des tours écologiques, et à des observations d'oiseaux et d'animaux sauvages. La Crystal River accueille également le seul troupeau de lamantin des Caraïbes. Ils se rassemblent à cet endroit car les eaux sont chaudes.

Il y a de nombreuses possibilités pour faire du canoé dans quelques-unes des plus belles rivières de Floride, comme la rivière Pithlachascotee. Cette activité permet de voir la vie sauvage et tu rencontreras des alligators, de nombreux oiseaux sauvages et d'autres animaux.

Activités

Il ne s'agit pas d'une activité touristique ! Il s'agit d'un projet qui a besoin de volontaires qui souhaitent participer activement aux activités de soin et d'entretien des animaux. Le personnel du sanctuaire tente de s'ajuster aux volontaires qui n'ont pas de moyens de transport pour tenter de les emmener en ville pour faire du shopping ou pour d'autres activités. Toutefois, tu dois t'attendre à passer des soirées calmes et des après-midis seul (à cause des fortes températures), mais il y a un accès à internet et la télévision dans les chambres.

En tant que volontaire, tu participeras aux activités quotidiennes suivantes :

- Nettoyer l'habitat des animaux et les zones aux alentours ;
- Préparer et distribuer la nourriture des animaux ;
- Nettoyer les surfaces de préparation des aliments avant et après le nourrissage ;
- Construire et entretenir les habitats des animaux ;
- Faire le guide lors des programmes éducatifs ;
- Assister dans l'entretien général du sanctuaire.

Un membre du personnel te supervisera. Les tâches peuvent parfois être difficile et intense, mais ce projet est très gratifiant car tu fais une différence dans la vie de ces animaux. Il est important que tu sois responsable et engagé à respecter les règles du sanctuaire car tu seras à proximité d'animaux sauvages dangereux.

Ton horaire sera créé en fonction des tâches quotidiennes et des projets spéciaux, mais tu auras également du temps pour tes loisirs et te relaxer en dehors de la propriété.

Règles du sanctuaire

Le sanctuaire te demandera de signer une clause de non responsabilité pour que tu respectes les règles.

Lis les règles ci-dessous. Tu dois les comprendre et les accepter. Elles sont établies aussi bien pour ta sécurité que pour la protection des animaux. Dans la majorité des cas où une personne est blessée par un animal, même si ce n'est pas la faute de l'animal, il est généralement tué et nous devons donc éviter à tout prix que quelqu'un ne soit blessé par un animal.

- Les clôtures verrouillées qui entourent les habitats des animaux sont présentes pour ta sécurité ! Tu ne peux PAS aller au-delà des clôtures sans être accompagné par un membre du personnel ou si tu as reçu la permission.
- Lorsque tu te trouves à l'intérieur de la clôture, n'essaye PAS de caresser les animaux ou de placer ta main à l'intérieur de l'enclos. Si tu es surpris à faire cela, tu devras quitter le sanctuaire sur le champ. Tu dois fermer les portes lorsque tu entres et sors des zones barricadées.
- Ne nourris pas les animaux car ils suivent un régime alimentaire particulier. Si tu souhaites donner quelque chose à un animal, discutes-en d'abord avec un membre du personnel. Cela inclus toute sorte de jouet. Tout ce qu'un animal peut détruire et ingérer est mortel !
- N'essaye PAS de prendre quelque chose d'un animal. S'il s'agit de quelque chose qu'il ne doit pas avoir, avertis immédiatement un membre du personnel.
- N'essaye pas d'entrer dans l'habitat d'un animal sauf si tu es accompagné par un membre du personnel.
- Lorsque tu nettoies l'habitat de l'animal, assures-toi qu'il soit bien enfermé. Assures-toi également que la porte soit verrouillée et sécurisée.

- Lorsque tu effectues des tâches à l'intérieur de l'habitat d'un animal, enlève tout les objets que tu as sur toi. Vérifie l'habitat avant de libérer l'animal.
- Demande toujours à 2 personnes de vérifier tous les verrous et attaches de toutes les portes. Si on ne te demande pas de révéifier les verrous, fais-le toi-même.
- Ferme toutes les portes avant d'entrer ou sortir d'un habitat ou d'une zone barricadée. Cela s'applique également lorsque tu ouvre une porte pour changer l'eau de l'animal ou enlever de la nourriture.
- Ne cours pas autour des enclos et ne fait pas trop de bruit. Sois respectueux de l'environnement des animaux.
- Si tu ne comprends pas les règles ou que tu as de quelconques question et/ou inquiétudes, adresse-toi à un membre du personnel. Ils ne peuvent toutefois pas nécessairement être soumis aux mêmes règles. Si tu n'obéis pas à ces règles, on pourra te demander de quitter le sanctuaire, et en fonction de l'infraction, tu pourrais ne plus être admis.

Exigences vestimentaires/ code vestimentaire :

- Tu peux utiliser un iPod ou tout autre lecteur de musique, mais tu ne dois pas l'utiliser lorsque tu es à l'intérieur de l'habitat d'un animal ou d'une barricade.
- Veille à porter des vêtements appropriés pour l'extérieur. Des chaussures fermées et robustes sont recommandées à tout moment. Nous te recommandons également d'apporter de la crème solaire et de l'insecticide.
- Si tu es présent la journée entière, des boissons sont généralement à ta disposition, mais si tu as des besoins spécifiques, tu peux apporter tes propres boissons. Tu peux également apporter ton repas ou un snack si tu prévois de rester la journée. Aucune boisson alcoolisée n'est autorisée.

Informations pratiques

Durée

Le projet est disponible toute l'année. Tu peux rester pour un minimum de 2 semaines et un maximum de 3 mois. 2 personnes au plus peuvent participer au projet au même moment.

Frais

En plus des frais d'adhésion au SVI, les frais de participation au programme s'élève à 135 dollars par semaine. Le montant peut être payé à l'avance via PayPal ou à ton arrivée. Tu devras payer 50% du montant de ton séjour dès que possible afin de réserver ton projet.

Inclus :

- Supervision ;
- Logement (avec draps, oreillers, couvertures, serviettes de bain), ainsi que du savon et du dentifrice (toutefois, les rasoirs, shampoing, crème de rasage,... ne sont pas inclus) ;
- Les régimes alimentaires particuliers ne sont pas inclus, mais tu peux acheter ta propre nourriture ;
- Accès à internet, à un ordinateur et à la télévision.

Service Volontaire International, asbl

30, Rue des Capucins – 1000 Bruxelles

 : +32 (0) 2 888 67 13  : +33 (0)3 66 72 90 20  : +41 (0)3 25 11 07 31

Non inclus :

- Voyage aller/retour pour les États-Unis ;
- Transfert de l'aéroport ;
- Assurance annulation, voyage, bagage et accident ;
- Excursions personnelles pendant ton temps libre et tous les repas achetés en dehors du sanctuaire ;
- Dépenses personnelles telles que les souvenirs, les boissons, les frais d'entrée, les médicaments,...

Logement et nourriture

Tu vivras dans une chambre privée ou partagée dans la résidence principale du sanctuaire. En fonction du nombre de volontaires participant au projet au même moment, tu pourrais partager ta chambre avec 1 autre volontaire (même sexe). Il y a soit un lit double, soit des lits jumeaux. Toutes les chambres ont des clés et peuvent être verrouillées. Il y a une douche avec eau chaude, des serviettes de bain et une machine à laver. Des espaces pour te relaxer après tes activités sont disponibles. Dans chaque chambre, il y a une connexion satellite, une télévision, un lecteur DVD et un ordinateur avec WIFI, que tu peux utiliser à tout moment gratuitement.

La nourriture est comprise dans le prix, sauf si tu as un régime particulier. Tu peux librement utiliser la cuisine et nous pouvons préparer des options végétaliennes et végétariennes. La nourriture proposée n'est pas végétarienne, sauf si tu nous fais part de ton régime alimentaire particulier avant ton arrivée (y compris pour condition médicale).

Alcool : les boissons alcoolisées ne sont proposées et autorisées que lors des sorties ou des occasions spéciales, comme demandé par le personnel. Attention, si tu consommes de l'alcool pendant ton temps libre ou lors d'événements spéciaux, tu ne seras autorisé à approcher les animaux que si tu es 100% sobre.

Vols

Tu devras organiser ton voyage vers Tampa, en Floride. Le sanctuaire est situé à environ 45 minutes de Tampa, et tu devras réserver ton transfert sur www.supershuttle.com. Cela te coûtera 85\$ (ce prix inclus le pourboire du chauffeur). Tu devras contacter le coordinateur par email au moins deux semaines avant ton arrivée avec le numéro de confirmation du transport afin que nous puissions organiser ton arrivée au sanctuaire.

Tu ne dois pas acheter de trajet retour car un membre du personnel te conduira à l'aéroport gratuitement.

Santé

Tu devras donner une preuve de vaccination contre le tétanos et une preuve d'assurance médicale avant ton arrivée.

Vaccin contre la rage : il n'est pas nécessaire que tu sois vacciné contre la rage, et si tu le souhaites, tu pourras obtenir un antirabique sur place. Il n'y a pas de cas de rage en ce moment dans la région.

Environ 6 semaines avant ton projet, vérifie les informations sur les précautions sanitaires auprès des autorités de ton pays.

Services médicaux

Il n'y a pas d'infrastructures médicales au sanctuaire, mais nous avons des trousse de secours en cas d'urgence et il y a un hôpital et un service d'urgence à proximité.

Assurances

Tu dois avoir une assurance voyage (qui doit couvrir TOUS les coûts médicaux) et une assurance annulation. Le sanctuaire déclinera toute responsabilité qui aurait pu être couverte par une assurance voyage ou une assurance annulation.

Conditions de participation

Le sanctuaire ne discrimine pas les personnes avec un handicap, mais tu dois être en bonne santé mentale et physique et être capable de supporter les températures élevées de Floride, qui peuvent parfois atteindre 40°C. En été, il y a également de fortes averses et de violents orages avec des foudres dangereuses et mortelles. En Floride, la saison des tornades a lieu entre mai et novembre.

En plus de cela, tu dois également :

- Respecter et aimer les animaux ;
- Être tolérant envers les autres et respecter toutes les règles du sanctuaire (toute violation d'une des règles du sanctuaire est punissable par une éviction immédiate du projet sans remboursement) ;
- Être capable de d'évoluer aussi bien seul, qu'en équipe ;
- Comprendre et parler anglais ;
- Avoir au moins 18 ans ;
- Être vacciné contre le tétanos (tu devras envoyer un mail avec une preuve de vaccination avant ton arrivée) ;
- Être couvert par une assurance vie et une assurance accident pour la période de ton projet.

Argent

Il t'est recommandé de changer ton argent à l'aéroport ou avant ton arrivée. Nous pourrions te conduire dans une banque pour retirer de l'argent. Veille donc à apporter une carte prévue pour retirer de l'argent à l'étranger.

Cigarette

Tu peux fumer dans les endroits prévus à cet effet. Les mégots doivent être jetés dans les poubelles appropriées, et si tu ne le fais pas, tu ne pourras plus fumer dans le sanctuaire. Lors de la saison sèche, les feux de forêt sont fréquents et nous sommes donc très prudents et établissons des règles strictes.

Conseils pour les accessoires de voyages

Nous te recommandons de prendre des vêtements vieux et légers. En fonction de la saison, tu pourras faire ton volontariat sous la pluie et dans la boue ou par temps très sec. Si tu viens aux mois de février et mars, veille à apporter un pull et une veste car il peut faire plus froid.

Vêtements pour effectuer les tâches : longs pantalons et shorts, chaussures fermées (ne prend pas de nouvelles chaussures car tu pourrais avoir mal aux pieds), t-shirt. Les casquettes sont autorisées, mais tu ne peux pas porter de chapeau qui pourrait tomber lors des activités.

Tu peux également apporter des vêtements pour les éventuelles sorties (diners, plage,...).

Informations pratiques

Temps et climat

Décalage horaire : CET -5

Electricité

Tension : 110 volts

Jours fériés

1^{er} janvier : nouvel an

31 mai : Memorial Day

4 juillet : jour de l'indépendance

22 novembre : Thanksgiving

25 décembre : Noël

Envie d'aller faire du volontariat aux États-Unis ? Contactez le SVI :

info@servicevolontaire.org ou visitez notre site :

www.servicevolontaire.org !